

Table des matières

Introduction	3
--------------	---

Partie I L'élément institutionnel

Chapitre 1 Caractéristiques générales	9
I. Le modèle français : déconcentration et décentralisation	10
A. Caractères généraux	10
B. La constitution du « modèle français »	11
II. La « nouvelle décentralisation »	13
A. Le débat	14
B. L'acte I de la décentralisation	15
1. <i>La loi n° 82-213 du 2 mars relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions</i>	15
2. <i>Les textes postérieurs</i>	16
C. L'acte II de la décentralisation	17
1. <i>L'affirmation constitutionnelle de la décentralisation</i>	18
2. <i>L'extension des libertés et responsabilités locales par la loi du 13 août 2004</i>	18
D. L'acte III de la décentralisation	20
1. <i>Le débat préalable à la réforme</i>	21
2. <i>La loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales (loi RCP)</i>	23
3. <i>La révision générale des politiques publiques (RGPP)</i>	28
4. <i>L'apport de la gauche à partir de 2012</i>	29
E. Le « big bang territorial »	32
1. <i>La diminution du nombre des régions</i>	32
2. <i>La nouvelle organisation territoriale de la République</i>	33
5. <i>Le big-bang territorial met-il un terme à la « nouvelle décentralisation » ?</i>	36
6. <i>Une nouvelle « France territoriale » ?</i>	38

Chapitre 2	Principes d'organisation	45
I.	Le système général d'organisation	45
A.	La démocratie représentative	45
1.	<i>Les élus locaux</i>	47
2.	<i>La transparence dans le fonctionnement de la démocratie locale</i>	54
B.	La dualité d'organes	59
1.	<i>L'assemblée délibérante</i>	60
2.	<i>L'exécutif local</i>	66
C.	La coopération locale	69
1.	<i>L'intercommunalité</i>	70
2.	<i>Les autres formes de coopération locale</i>	80
D.	Les rapports avec l'État	81
1.	<i>L'État contrôleur</i>	82
2.	<i>L'État conseiller</i>	85
3.	<i>L'État partenaire</i>	85
II.	Les caractères spécifiques à chaque type de collectivités	86
A.	La désignation des conseils	86
1.	<i>Les élections municipales</i>	87
2.	<i>Les élections cantonales</i>	88
3.	<i>Les élections régionales</i>	89
B.	La commission permanente	90
1.	<i>La désignation de la commission permanente</i>	91
2.	<i>Le rôle de la commission permanente</i>	92
C.	Le conseil économique, social et environnemental régional	93
1.	<i>La composition et le fonctionnement du conseil économique, social et environnemental régional (CESER)</i>	94
2.	<i>Le rôle du CESER</i>	95
D.	Le maire agent de l'État	96
1.	<i>La compétence du maire agent de l'État</i>	97
2.	<i>Le maire dans la hiérarchie des autorités étatiques</i>	97
III.	Les cas particuliers	97
A.	Paris et sa région, Lyon et Marseille	98
1.	<i>Paris</i>	99
2.	<i>La métropole du Grand Paris</i>	99
3.	<i>Le système PLM (Paris-Lyon-Marseille)</i>	101
4.	<i>La métropole de Lyon</i>	102
B.	La Corse	103

C. L'Outre-mer	104
D. L'Alsace-Lorraine	105
Chapitre 3 Principes de fonctionnement	107
I. La notion d'affaires locales et la clause générale de compétence	107
A. Le but d'intérêt public	108
B. Le champ de la compétence locale	109
C. Les modalités d'exercice de la compétence locale	110
II. La répartition légale des compétences	111
A. La nature des collectivités	111
B. Les modalités de la répartition des compétences	112
III. L'exercice des compétences	120
A. Les différents systèmes : gestion directe et délégation de services publics	120
B. Le choix entre gestion directe et gestion déléguée	121

Partie II

L'élément financier

Chapitre 4 Le cadre budgétaire et comptable	131
I. Les principes budgétaires	131
A. L'annualité budgétaire	132
B. L'unité budgétaire	132
C. L'universalité budgétaire	133
D. La spécialité budgétaire	134
E. L'équilibre budgétaire	134
F. La séparation des ordonnateurs et des comptables	135
II. Les documents budgétaires	135
A. Le budget primitif (BP)	136
B. Le budget supplémentaire (BS)	136
C. Le compte administratif et le compte de gestion	137
III. La pratique budgétaire	138
A. La préparation du budget primitif par l'exécutif	138
B. L'adoption du budget primitif par l'assemblée délibérante	139
C. L'exécution du budget par l'ordonnateur et le comptable	140
1. <i>Les actes de l'ordonnateur</i>	<i>140</i>
2. <i>Les actes du comptable</i>	<i>141</i>

3. <i>La journée complémentaire</i>	142
D. La clôture des comptes et les contrôles	143
1. <i>Le rôle du préfet</i>	143
2. <i>La chambre régionale des comptes (CRC) et le contrôle financier</i>	144
IV. La présentation comptable	149
A. Les divisions de base : sections, chapitres et articles	150
B. Présentation par nature et présentation fonctionnelle	150
Chapitre 5 Les ressources des collectivités territoriales	153
I. Les ressources internes	153
A. Les recettes patrimoniales	153
B. Les recettes pour services rendus	154
1. <i>Dans les communes ou leurs groupements</i>	155
2. <i>Dans les départements et les régions</i>	155
C. La fiscalité	156
1. <i>La fiscalité directe</i>	156
2. <i>La fiscalité indirecte</i>	165
3. <i>L'État, premier contribuable local</i>	169
4. <i>La fiscalité locale en chiffres</i>	171
II. Les ressources externes	180
A. Les dotations globales	182
1. <i>Les dotations globales pour le fonctionnement</i>	183
2. <i>Les dotations globales pour l'investissement</i>	186
B. Les dotations spécifiques	190
1. <i>Les dotations spécifiques à un domaine d'intervention</i>	190
2. <i>Les dotations pour un type d'investissement</i>	192
3. <i>Les dotations ou subventions spécifiques</i>	192
C. Les fonds de péréquation <i>stricto sensu</i>	192
1. <i>La péréquation fondée sur la taxe professionnelle, TP (pour mémoire)</i>	193
2. <i>La péréquation entre collectivités, la péréquation horizontale</i>	195
3. <i>Le Fonds national de péréquation : vers la péréquation absolue abandonnée en 2004!</i>	198
4. <i>Les fonds de péréquation nationaux par catégories de collectivités</i>	199
4. <i>Les ressources externes en chiffres</i>	201
III. Les ressources d'emprunts	204
A. La décentralisation et l'ouverture à la concurrence	205
B. La fin de l'inflation	206

C. Les conséquences de la crise financière de 2008	207
D. Le recours à l'emprunt en chiffres	208
Chapitre 6 Les dépenses des collectivités locales	211
I. Les dépenses communes à l'ensemble des collectivités locales	212
A. Le fonctionnement de la démocratie représentative locale	212
1. <i>Les indemnités versées aux élus</i>	212
2. <i>Les dépenses de formation et de fonctionnement des groupes d'élus</i>	214
B. La mise en œuvre des moyens humains et matériels	214
C. L'entretien du patrimoine	217
1. <i>Le patrimoine bâti</i>	217
2. <i>Les dépenses de voirie</i>	217
D. Le règlement de la dette	218
II. Les dépenses liées aux missions spécifiques des collectivités territoriales	220
A. Les dépenses des communes	220
1. <i>La gestion des services de proximité</i>	221
2. <i>L'urbanisme et le cadre de vie</i>	221
B. Les dépenses des intercommunalités	221
C. Les dépenses des départements	222
1. <i>Le département, espace de solidarité</i>	222
2. <i>Le département et le secteur scolaire</i>	224
3. <i>Les autres dépenses du département</i>	224
D. Les dépenses des régions	225
1. <i>La vocation économique de la région</i>	225
2. <i>L'enseignement et la formation professionnelle</i>	226
3. <i>Les transports</i>	227
III. Les dépenses des collectivités territoriales en chiffres	227
IV. L'encadrement de l'évolution des dépenses des collectivités territoriales	236
A. L'accroissement des dépenses des collectivités locales avec la décentralisation	236
B. La participation des collectivités territoriales au redressement des comptes publics	236
C. Le pacte de confiance et la contractualisation	237
Conclusion	239
Liste des abréviations	245
Éléments de bibliographie	249